AR Prefecture

016-200054047-20231106-2026_11_06_08-DE
Reçu le 08/11/2023
Publié le 08/11/2023

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

CONFOLENS
Cité de Confluences

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 25
Présents : 17
Excusés-Absents : 08
Délégations : 03

Date de Convocation : *mercredi 25 octobre 2023*

Date d'affichage : *Mercredi 25 octobre 2023*

Le six novembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du mercredi 25 octobre 2023, sous la présidence de **M. DUPRÉ Jean-Noël, maire.**

Etaient présents :
Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean-François, Mme LAMANT Marie-Line, M. PAULET Didier, M. BOOB Frédéric, adjoints
M. DEMONT Jean-Michel, M. GRAVELLE Alain, M. LEBRET Hubert, Mme LANDREVIE Susanne, Mme BARRY Marie-Christine, M CHOPY Laurent, M. TEXIER Christophe, Mme SIMON Sandrine, Mme MANCEAU Emmanuelle, Mme FAYET Margot, M. MILLOTTE Amaury, conseillers municipaux

Excusé(e)s / Absent(e)s: M. BOUTY Philippe, Mme FOURNIER Sylvia, Mme LAFONT Cindy, Mme SOULAT Séverine, M. FELIX Gaël, M. GAULTIER Tom, M. DEVAINE Justin, Mme BOURDIER Elise

Délégations : M. BOUTY Philippe procuration à M. DUPRÉ Jean-Noël, Mme FOURNIER Sylvia procuration à Mme MANCEAU Emmanuelle, Mme SOULAT Séverine à Mme BARRY Marie-Christine,

Secrétaire de séance : Mme FAYET Margot

2023/11/06
N°08

8 - Finances - Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2022

Mr le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif pour l'exercice 2022.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2022 de la commune de Confolens. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 7 novembre 2023

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)